

Saint-Séverin Sud Charente



Éditeur responsable : Alain RIVIÈRE, Maire
Rédaction : Stéphanie FAVRAIS, Josie MERZEAU, Alain RIVIÈRE, RIK et RAK
Mise en page : Stéphanie FAVRAIS
Impression : Graphi France , La Couronne
Tirage : 500 exemplaires
Crédits photos : Stéphanie FAVRAIS, Patrick GALLÈS, Josie MERZEAU,
Alain RIVIÈRE, Jean-Luc TENANT



LE DOSSIER page 14 à 17 Les élections municipales
LE PERSONNEL page 13
LES NOUVELLES ENTREPRISES page 12
LES BRÈVES pages 9 à 11
LES TRAVAUX DIVERS pages 6 à 8
LE BUDGET PRIMITIF 2014page 5
ÉTAT CIVILpage 4
LE MOT DU MAIREpage 3

LES INFOS PRATIQUES page 18

COUPS DE ♥ ET COUPS DE 🎏...... page 19

Le mot du Maire



e 23 mars dernier, les électeurs de la commune nous ont accordé leur confiance. En élisant brillamment les six nouveaux conseillers présentés à leur suffrage, ils ont approuvé les nouveaux projets, d'ailleurs très largement inscrits dans la continuité de l'action des deux derniers mandats, proposés lors de la campagne électorale.

Je tiens avant toute chose, à remercier très chaleureusement *Michel Corgnac, Jean-Philippe Fauvel, Sylvie Herron, Philippe Ballistreri et Pierre Leparc*, qui n'ont pas souhaité « repartir », pour la qualité de nos relations durant tout le mandat et pour le travail réalisé.

La « municipalité » constituée du Maire et des Adjoints a d'abord était élue. Suivant les domaines de compétence de chacun, nous nous sommes ensuite répartis dans les différentes commissions. Leur rôle ne doit pas être négligé dans la mesure où elles préparent les délibérations de notre assemblée.

J'attache beaucoup d'importance aux travaux de ces instances et je souhaiterais leur donner plus d'autonomie, élargir leurs prérogatives. La qualité de la préparation des projets et les propositions induites, déterminent la pertinence et la fiabilité des décisions prises par la suite en séances du Conseil Municipal.

La nouvelle équipe est entrée dans la vie communale par le « grand bain » en découvrant le budget communal. Les nouveaux conseillers ont dû en assimiler les principes de base, mesurer nos dépenses, comprendre nos recettes et prévoir chaque année le lancement en investissement d'opérations plus lourdes.

Le nouveau Conseil Municipal vous est présenté dans ce numéro, vous pourrez y découvrir les responsabilités et les attributions de chacune et chacun d'entre nous.

2014 verra la fin des travaux d'aménagement du bourg portés sur deux mandats. A partir de septembre, le gros chantier de la salle des fêtes va venir perturber notre organisation et les habitudes des associations pendant six mois. La façade sera modifiée pour en améliorer l'esthétique. Sont également prévus, l'isolation par l'extérieur, la modification des cuisines, le changement des menuiseries intérieures et extérieures, la zinguerie, et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ... et ceci pour un montant de travaux estimé à **230 000 euros!**

Le conseil municipal est désormais en bon ordre de marche avec ses commissions, nous avons de belles choses à réaliser, nous partageons la même volonté d'agir collectivement et efficacement pour le rayonnement de la commune.

Merci au conseil municipal pour son engagement, et au travail pour les 6 ans à venir!

Le Maire,
Alain Rivière



MARIAGES

Le 14 juin 2014 Lauriane AMAURÈS et Matthieu GENDRON

Le 21 juin 2014 Laurine BEAUDEAU et Yohan GAREL

Le 5 juillet 2014 Isabelle RABOISSON et Jean-Philippe FAUVEL







BAPTÊME CIVIL

Le 14 juin 2014 Liya GENDRON, fille de Lauriane et Matthieu GENDRON



Le 20 novembre 2013 Mélisande MIGNON née à Saint-Michel, fille de Samuel MIGNON et de Laetitia DAVID,

domiciliés Chez Garreau

Le 9 décembre 2013 Ty-Lee BESSON né à Saint-Michel, fils de Sébastien BESSON et de Vanessa

CHEVALEYRE, domiciliés 2 rue les Gâtines

Le 12 février 2014 Louna GAILLARD née à Soyaux, fille de Maëva GAILLARD, domiciliée rue du Périgord

Le 6 juin 2014 Noah GINDRE né à Soyaux, fils de Clément GINDRE et de Mélanie FLEURY, domiciliés

1 le Dexmier Bas

Le 23 juin 2014 Fanny NICOLAS née à Saint-Michel, fille de François NICOLAS et Marine HOULIER,

domiciliés 5 le Michauroi

DÉCÈS

Le 9 Décembre 2013

Le 12 janvier 2014

Le 13 janvier 2014

Le 18 avril 2014

Le 23 mai 2014

Le 6 juillet 2014

Ginette VIGNERON, 91 ans, domiciliée place du Château Michel DUVOID, 82 ans, domicilié rue des Écoles

Jean-Louis ROCHE, 66 ans, domicilié au Maine Morand Armandine QUERNEC, 88 ans, domiciliée16 le Michauroi

Gérard TÉBAUS, 81 ans, domicilié Chez Grelon

Jean-Jacques LALLET, 66 ans, domicilié 21 le Colombier

Le budget primitif 2014

e budget d'une commune peut être comparé au ■ budget type d'un ménage : une commune doit avoir des recettes pour assurer le service public, faire fonctionner tout cet ensemble, aménager, construire. Le budget de la commune doit impérativement être équilibré

en dépenses et en recettes et se répartit en deux pôles : le fonctionnement (entretien du patrimoine, service public, animations, charges générales, etc.) et l'investissement (constructions, aménagements amenés à servir pendant plusieurs années).

Fonctionnement: 926 343

DÉPENSES	
Eau, éclairage, chauffage, assurances	74 500 €
Entretien bâtiments, matériel, fournitures	37 500 €
Frais de personnel, élus, formation	253 400 €
Participations intercommunales	22 000 €
Les associations	20 000 €
Autofinancement des investissements	264 000 €
Fonds de roulement, imprévus, intérêts d'emprunts	254 943 €



RECETTES	
Dotations de l'État	196 568 €
Contributions directes, taxe foncière/d'habitation	398 337 €
Recettes diverses, loyers	58 251 €
Excédent 2013	273 187 €



DÉPENSES		
Aménagements et acquisitions	70 000 €	RECETTES
Salle des fêtes (travaux 2014)	240 000 €	Excédent 2013 + autofinancement
Aménagement du bourg solde 2014	192 073 €	Subventions
Bâtiments, matériel	31 000 €	Remboursement TVA 2013
Routes, chemins et signalisation	45 000 €	État dotation équipement
Remboursement emprunts, imprévus	30 636 €	Divers

Note: La Commune peut avoir recours à l'emprunt qui permet d'étaler les charges sur plusieurs années, et se donner les moyens d'investir, sans faire payer au contribuable d'aujourd'hui, un équipement qui sera utilisé par d'autres, demain.

Et vos impôts dans tout ça?

es taux votés par la commune n'ont pas augmenté depuis 2008. Le taux de la taxe d'habitation est à 7.37%, celui du foncier bâti à 20.89% et le foncier non bâti est à 34.91%. Pour l'assainissement collectif, les tarifs inchangés depuis 2003 ont baissé de 6% en 2013.

Page 5

Investissement: 608 709 €



Nettoyage des trottoirs

es trottoirs du bourg, en béton désactivé ton pierre, noircis par le temps, nécessitaient un nettoyage et un démoussage. L'entreprise TechAspir est intervenue au mois d'avril 2014 sur une période de 9,5 jours pour un coût de 540 € HT par jour soit un total de 5 130 € HT.

Les frais de déplacement de la « laveuse » ont gracieusement été offerts par l'entreprise.



Suite aux travaux du bourg, des gravats de l'ancienne chaussée étaient stockés au Breuil pour servir au remblaiement de certains chemins communaux. L'entreprise DUPUY s'est chargée de la remise en état des chemins d'exploitation de la commune et notamment les chemins des Belles-Vues; la traversée du bois des Gravières jusqu'à la route de Pillac et en allant vers Montignac; Puygiraud; Ventre-Blanc; Vers Longeveau; Le Ménéclier; chemin du Mastavit, chemin du Canal.



Les intempéries

es intempéries de janvier 2014 ont nécessité l'intervention de l'entreprise de terrassement Mickaël LAFRAIE pour des curages de fossés, mise en place de calcaire drainant aux emplacements suivants :

Fontaine du Roc	1 239,00 €
Chez Garreau	607,20 €
La Brousse	150,00 €
Le Portrait	60,00€
Le Dexmier Bas	150,00 €
TOTAL	2 206,20 €

Et rebelote le 19 juillet suite aux orages, nouvelle dépense de 1 342,80 € !!!



Toilettes publiques

'installation d'un sanitaire public adapté aux personnes à mobilité réduite était prévu avec l'aménagement de la « Place du Marché ».

Après mise en concurrence, les entreprises suivantes ont été retenues : CAPDEBOS pour les menuiseries, PRIEURÉ pour le carrelage, GEAY-DUMAS pour la maçonnerie et LIVONNEN pour l'électricité/plomberie. Alors que le montant du devis estimatif des travaux s'élevait à 20 000 €, cette installation a été réalisée pour 18 000 €.

Aménagement paysager

Alain RIVIÈRE a d'abord recueilli l'avis de spécialistes locaux. Ils ont fait le point sur les plantations les mieux adaptées aux différents points du bourg à fleurir ou à arborer. L'Ile O'Fleurs a ensuite été choisie pour fournir arbres et végétaux, piquets et terreau ainsi que l'arrosage intégré et le gazon pour un montant global de 5 749,65 € TTC.

L'ensemble des plantations est aujourd'hui réalisé et donne déjà un excellent résultat. Bravo aux jardiniers de la commune.



Le cimetière

entreprise Mickaël LAFRAIE a réalisé la mise à niveau et la création d'un espace vert autour du nouveau columbarium pour un coût de 358.80 €

L'entreprise François GARNIER a recouvert de granit blanc l'ossuaire pour 4 700.36 € et le caveau d'attente pour 5 727.73 € (voir ci-dessous).





La voirie

Suite au regroupement des Communautés de communes du Pays d'Aubeterre, du Pays de Chalais et de Montmoreau, la voirie communale est traitée en maîtrise d'ouvrage déléguée à la CDC Tude et Dronne.

Après appel d'offres, et comme l'année précédente, c'est l'entreprise SCOTPA qui a été choisie. Le programme de travaux de voirie 2014 représente un montant de 29 996,04 € TTC (détaillé ci-dessous)

TOTAL	29 996.04 €
Les Gâtines les Garelles	7 221.22 €
Maine Morand	1 775.13 €
Rue du Presbytère	648.42 €
Chemin de la Courgnaude	1 669.20 €
Cabinet médical	3 326.84 €
Chemin Font du Gour	3 808.34 €
L'Epine Mortève	10 376.52 €
Rue de la Poste	1 170.37 €
Lieu-dit	Montant TTC

Des travaux urgents se sont avérés nécessaires et ont été réalisés en même temps. Ils ne bénéficieront pas de subvention.

Rue du Stade	2 247,00 €
La Brousse	5 033,92 €
La Champagne	577,80 €
TOTAL	7 858,72 €

Marquage au sol

'entreprise Collectivités Prestations Services est intervenue Place du Marché, à l'entrée de l'école ainsi qu'au pôle médical pour le marquage au sol (pose de lignes blanches, flèches directionnelles, zébras, délimitation de places de parking, etc.) ainsi que pour l'installation de panneaux cache-containers. Coût total des travaux 1 280,80 € HT.



Aménagement du bourg













Les brèves

Le broyeur de végétaux

n novembre 2013, la Communauté de communes (CDC) du pays d'Aubeterre a reçu son broyeur à végétaux, livré à Saint-Séverin par l'entreprise Guenon. C'est grâce au partenariat avec Calitom, le service public des déchets, et le conseil général de la Charente que la CDC a eu la possibilité d'acquérir cette machine, subventionnée à 80%. Ces cofinancements n'étaient possibles qu'autour d'un projet global de gestion des déchets organiques. L'objectif est la mutualisation du matériel subventionné et le développement du broyage des déchets verts à l'échelle communale, auquel s'ajoute un volet animation incontournable afin de changer les pratiques et les comportements.

Le broyeur sera mis à disposition des services

techniques de chaque commune pour traiter les branches issues de la taille des arbres, tant des communes que des



particuliers. Il sera stocké à Saint-Séverin. Une convention a été mise en place afin de formaliser les règles de prêt et d'utilisation.

Article CL de J-L TENANT

Location cabinet de kinésithérapie

Monsieur Daniel ROUGIER soulageait nos douleurs au cabinet médical depuis déjà plusieurs années.

En fin d'année 2013, il annonçait qu'il cessait son activité sur St-Séverin au 1er janvier 2014.

Madame Gail HOWARD, associée à son activité de kinésithérapie est donc devenue tout naturellement locataire du cabinet de Saint-Séverin, à la plus grande satisfaction de toute la population de la commune et des communes environnantes, d'abord, du fait du maintien de ce service et ensuite de la personnalité de Gail, de son contact humain et de son professionnalisme.

Concessions cinquantenaires

A compter du 1^{er} janvier 2014, les concessions vendues dans le cimetière communal seront attribuées pour une durée de 50 ans.

Elles étaient jusque là perpétuelles. Nous avons pu nous rendre compte de la limite de ce système quand ces concessions ne peuvent être reprises qu'après un long processus, alors que tous les membres d'une famille ont disparu et qu'elles ne sont plus entretenues.

Les nouvelles concessions pourront être renouvelées à l'expiration des 50 années.

Possible fermeture de classe

es Maires de St-Séverin et de Pillac ont été destinataires d'un courrier émanant de l'Inspecteur d'académie et Directeur académique des services de l'éducation nationale prévoyant une possible fermeture de classe à la rentrée scolaire 2015 si le seuil de fermeture, soit un effectif de 76.5 enfants pour 4 classes, n'est pas atteint.

M. Patrick GALLÈS, 2^{ème} adjoint au Maire et Directeur de l'école de Pillac annonce un chiffre provisoire (puisque toutes les inscriptions ne sont pas réalisées) de 78 enfants à la rentrée. (ouf!)

Après en avoir informé son conseil, Alain RIVIÈRE a aussitôt rédigé un courrier à M. le Directeur d'académie. Il y souligne les différents efforts demandés et consentis par les deux collectivités, tant dans l'aménagement des locaux, leur mise aux normes et leur accessibilité que dans la mise en place rapide des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2014.

Le Maire a par ailleurs eu l'occasion de rencontrer les instances académiques et leur a, à nouveau, formulé verbalement et fermement les arguments du RPI St-Séverin-Pillac.

Location de la Guinguette

Sophie BITTARD a satisfait à la convention de stage de formation professionnelle continue et donné satisfaction dans la gestion de la Guinguette en 2013. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de renouveler son contrat pour l'année 2014. Le montant du loyer mensuel s'élève à 450 €, hors charges de fonctionnement, pour une période d'exploitation du 1er mai au 30 septembre 2014.

La salle des fêtes

L'organisation de la nouvelle CDC

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de Communes du Pays d'Aubeterre n'existe plus. Elle est désormais englobée dans un territoire qui regroupe les CDC du Montmorélien et du Pays de Chalais.

La CDC TUDE et DRONNE s'étend désormais sur 41 communes. Elle regroupe 13 007 habitants représentés par 58 délégués choisis parmi les élus des conseils municipaux.

Le président est M. **Joël PAPILLAUD**, 9 vice-présidents se partagent les différentes commissions : 1 Développement économique ; 2 Ressources humaines ; 3 Affaires scolaires ; 4 Equipements sportifs ; 5 Culture et animations ; 6 SPANC, urbanisme, Calitom ; 7 Action sociale dont petite enfance, RSP, centre de loisirs et maison des jeunes ; 8 Voirie ; 9 Finances.

En ce qui concerne St-Séverin, **Alain RIVIÈRE** est élu 2^{ème} vice-président en charge des ressources humaines (gère le personnel des 3 CDC, ce qui représente maintenant une cinquantaine de personnes). **Patrick GALLÈS** est quant à lui secrétaire permanent de l'assemblée.

e précédent BIS annonçait des travaux à la salle des fêtes courant 2014. Ils devraient commencer en septembre. Voici les croquis fournis par l'architecte Nanot-Herbreteau concernant la nouvelle disposition de la façade du bâtiment :





Règles relatives aux bruits de voisinage

es occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage

utilisant des appareils à moteur ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, coupes bordures, tondeuse, débroussailleuse etc) sont autorisés UNIQUEMENT aux plages horaires suivantes :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedi: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00



L'aire de détente s'équipe

e bulletin d'octobre 2013 l'annonçait, voici les photos des installations réalisées grâce à différents financements (Etat, Europe, Région), 4 corbeilles en bois, 2 tables de pique-nique et 2 tables de ping-pong pour un total de 884,93 €, HT somme correspondant à la participation de la commune, ont été installées à « la guinguette » et à la halte nautique.

La bibliothèque municipale

Elle était gérée jusqu'en mars 2014 par Mme Pierrette CORGNAC, épouse de M. Michel CORGNAC. Lorsque Michel n'a pas souhaité renouveler son mandat de conseiller, Pierrette a exprimé le désir de ne plus assurer la gestion de la bibliothèque pour rester (enfin) avec son 1er adjoint de mari ©

Spontanément, Mme Françoise ROUQUETTE, passionnée de lecture, s'est présentée pour reprendre cette permanence (merci Françoise) avec le soutien de M. Patrick GALLÈS, 2^{ème} adjoint au Maire. La réouverture s'est faite rapidement à compter du jeudi 24 avril 2014.

Patrick GALLES indique qu'il existe un fond documentaire d'environ 1 000 ouvrages, assez anciens. Pour offrir un service attrayant, il a été décidé d'acheter 13 best-sellers. Une partie des livres a été achetée auprès de Maryline GUIMARD et l'autre partie chez l'Arbre à Palabres à Ribérac. Les auteurs locaux ont été privilégiés. La

collectivité
prévoit un
budget annuel
de 500 € TTC
consacrés à
l'achat de
nouveaux
ouvrages si le
taux de
fréquentation
est en hausse.
Ce service est



gratuit mais soumis à inscription pour garantir le retour des livres.

Vous trouverez page 18 les dates d'ouverture de la bibliothèque jusqu'à la fin de l'année. Et si vous retrouviez le goût de lire

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Voté 2014
Amicale des Sapeurs Pompiers	500 €
Amicale des Donneurs de sang	250 €
Arc en ciel bouliste	400 €
Association pongiste	800€
Bouge ton École	450 €
Club du 3ème âge	400 €
Comité culture et loisirs (course)	600€
Comité culture et loisirs (feu d'artifice)	4 000 €
Comité culture et loisirs (repas des anciens)	1 300 €
Comité culture et loisirs (concours photo)	600€
Comité de jumelage	200 €
Entente St Séverin/Palluaud (football)	2 300 €
Gymnastique volontaire 3ème âge	350 €
Société de chasse	550 €
Société de pêche	385 €
Tennis club	600€
Vivre ensemble	450 €
CANTON	
ADMR canton Aubeterre	365 €
Anciens combattants	230 €
Canoé Kayak Aubeterre	100 €
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Croix rouge française	400 €
AUTRES DEMANDES	
Ohé Prométhée	30 €
TOTAL	15 310 €

Chiffre INSEE

Au 1^{er} janvier 2014 la population totale de St-Séverin était de 807 habitants contre 837 au 1^{er} janvier 2013. Comme presque toutes les communes rurales, St-Séverin n'échappe pas à la baisse de la population.

Pour le budget, cela signifie que la collectivité percevra moins de dotations de l'état mais, en contrepartie, les cotisations de certains syndicats seront revues à la baisse puisqu'elles sont souvent calculées au nombre d'habitants.

Billets offerts pour les Gaminades

es GAMINADES se déroulent tous les ans en juin à MONTMOREAU. Elles sont un moment fort de la vie de la CDC TUDE et DRONNE et appréciées par tous les enfants de ce territoire.

Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, le conseil municipal a décidé d'offrir l'entrée aux enfants de maternelles et de primaire domiciliés sur Saint-Séverin scolarisés sur le RPI Saint-Séverin/Pillac. La CDC TUDE et DRONNE consent une réduction d'1 euro sur le prix de l'entrée pour les communes qui acceptent de participer et facture uniquement les billets utilisés. Merci à tous les élus pour cette initiative.

Les nouvelles

nouvelles entreprises

Bar du Commerce



e café resto Commerce, dans le bourg de Saint-Séverin, a retrouvé un gérant en personne d'Alex L'ancien Fortun. chauffeur routier arrive de Bretagne et se lance avec son épouse dans cette nouvelle aventure. Alex Fortun assure l'ouverture 7 jours sur 7

de 7h à minuit. Le restaurant propose un menu du jour, tout compris, à 13€ et une carte simple mais variée. Le client peut également commander un sandwich au bar ou emporter une glace. La terrasse du côté de la place du marché est très accueillante et le parking à proximité immédiate.

© 06 74 45 47 40

La boutique Up Recycling



Lisa Ingram est une jeune femme dynamique, enthousiaste et artiste dans l'âme. Sa petite boutique, située Rue du Périgord, est pleine de merveilles et de trouvailles. Ce qu'elle propose à la vente, ce sont des décors fabriqués avec des objets de récupération : palettes, échelles en bois, cadres délavés, bouteilles, etc. Elle aime avant tout faire découvrir sa caverne d'Ali Baba et se réjouit de donner des idées de décoration à ses visiteurs. Boutique à découvrir ABSOLUMENT.

Entreprise multi-services

c'est comme le Port Salut , c'est écrit dessus la vitrine. Vous n'êtes pas assez bricoleur (ou bricoleuse) pour réaliser vous-même de menus travaux et les entreprises traînent souvent les pieds à faire de petits chantiers ... N'hésitez pas à appeler Frank au 60 03 43 31 73.



Deux gîtes au moulin de la Barde

oanne et Gary Meekings ont quitté leur banlieue londonienne il y a deux ans pour s'installer en Charente. Ils ont trouvé au moulin de la Barde leur petit coin de paradis et y ont installé deux gîtes remarquablement rénovés. Ils vivent là avec leurs deux filles et accueillent les touristes demandeurs de calme et de beauté. Ils ont

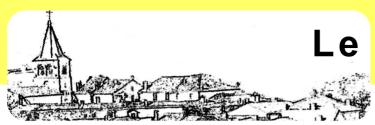


inauguré les gîtes en présence d'Alain Rivière, maire et conseiller général. ☎ 05 45 98 37 09. www.moulindelabarde.com

Restaurant « au plaisir des mets »

Is sont arrivés du Sud de la France il y a une dizaine d'années, puis un beau jour sont repartis toujours attirés par le soleil. Pourtant leurs pas les ramènent toujours vers notre petit bourg, ou ils comptent de nombreux amis. Franck et Siffreine SOUQUE et leurs enfants sont désormais des anciens de St-Séverin. Aujourd'hui il se lancent le défi de réussir un nouveau challenge : régaler les fins gourmets de recettes du Sud, tels que bouillabaisse ou pieds paquets .. Mais aussi de hamburgers maison ... Ils envisagent une formule « plat du jour » pour le midi et le soir en semaine, et un menu à la carte pour le week-end. Pour les contacter 06 08 71 62 46





Le personnel

Double Satisfecit



es Contrats « AVENIR » comportent des engagements réciprogues entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre son insertion durable dans la vie professionnelle.

On peut dire que Thomas DEBERNARD et Cédric MAISONNEUVE sont l'exemple de contrats d'avenir réussis. Pendant une année sur le terrain, ils ont appris la polyvalence auprès des titulaires. Puis, soutenus par le Maire et le conseil, ils se sont investis dans des formations longues et difficiles. Leurs efforts ont payé, puisque Thomas vient d'obtenir le permis « transport en commun » et peut désormais relayer Christophe à la conduite du bus communal, et Cédric a réussi le « permis poids lourd » et peut aider Bruno au fauchage.

Ils ont, selon les formateurs, conclu brillamment par la FIMO (Formation Initiale Minimale Obligatoire) début juillet. Sylvain PERIER, quant à lui débutera une formation poids lourds à la rentrée de septembre.

Beaucoup de satisfaction pour l'employeur qui ne s'est pas trompé en misant sur ces jeunes. Aussi, comme l'y autorise la réglementation, le Maire, approuvé par son conseil municipal, a décidé de renouveler leur contrat pour un an.

FÉLICITATIONS LES GARÇONS!

Stéphanie maintenue à son poste

n 2009, la commune a signé une convention de labellisation d'un Relais Services Publics (RSP), celui de St-Séverin a ouvert en juin 2010. Depuis lors, la fréquentation du RSP n'a cessé d'augmenter.

Début 2014, le ministre de l'égalité des territoires et du logement a élaboré un plan d'action pour une meilleure accessibilité des services au public, rendant ainsi encore plus légitime l'existence du RSP de St-Séverin.

novembre 2012, Stéphanie Depuis FAVRAIS est aux commandes pour 24h par semaine au Relais Services Publics et 11h au service de la mairie où elle est plus particulièrement en charge de la communication.

Stéphanie a la compétence, le sens du

service public, le contact facile et naturel, et l'informatique innée.

Devant toutes ces qualités, réunies en une seule personne (a), Alain RIVIÈRE et son conseil ne pouvaient pas la laisser partir à la fin de son contrat aidé. Ainsi, ont-ils décidé de pérenniser le poste de Stéphanie et de créer un emploi d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet à compter du 1er juillet en conservant la même organisation pour l'instant. Elle sera donc stagiaire pendant 1 an, puis titularisée.

Le 02 juillet, Stéphanie apprenait sa réussite au concours d'adjoint administratif de 1ère classe (1126 candidats pour 100 places), facile!

Bravo Steph 1 Quel talent ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ (et puisque ce sont ses movens d'expression favoris, nous lui joignons une tonne de smileys).



La vie n'est pas un long fleuve tranquille

Il y a la joie, la réussite, Et puis la maladie, le combat. Pourquoi à un instant tout va Et à l'autre rien ne va plus ?

Parfois on regarde les choses Telles qu'elles sont En se demandant pourquoi?

C'est la vie, Un méchant cap à passer Et au bout La liberté retrouvée !

Ces quelques lignes ...

- pour dire le bouleversement au sein de l'organisation du secrétariat du fait des arrêts maladie plus ou moins longs, plus ou moins graves de Valérie, Martine et le retour spontané de Josie qui n'aurait pas supporté, depuis sa retraite dorée, de savoir les autres dans la
- pour expliquer que le Relais de Services Publics soit quelquefois fermé et renvoyé vers la mairie, et la mairie fermée plus souvent ... mais que tout ça n'est pas si grave si chacun met un peu de bonne volonté et de compréhension.

Enfin des mots pour dire que l'important est que les malades guérissent et qu'elles reprennent leurs activités normalement. Vous avez le soutien et l'affection des collègues, des élus et de toute la population... On pense à vous les filles !!

Les élections municipales 2014

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Alain RIVIÈRE

M. le Maire

Vice-Président CDC Tude & Dronne
Délégué communautaire



Jean-Clément MOREAU

1er adjoint

Délégué communautaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Patrick BENOIT



Sébastien DESAGE



Karine FOURRÉ



Teddy GENDRON



Bruno MERCIER



Andréa MORGAN



Sylvette SIMONET



Jacky SOCHARD

LES ADJOINTS



Patrick GALLÈS **2ème adjoint**Délégué communautaire



Marie-Edith PLANTIVERT **3ème adjoint**

Élection des Conseillers Municipaux

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct puisque les électeurs votent directement pour choisir les personnes qui seront chargées de les représenter.

Le 23 mars 2014, vous vous êtes déplacés dans le bureau de vote de Saint-Séverin pour élire les conseillers municipaux.



Christian MARCADIER



Emmanuel MEAR

Élection des délégués communautaires de la CDC Tude et Dronne

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les délégués communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau, c'est -à-dire le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales. La commune de Saint-Séverin avait 3 sièges de délégués à pourvoir sur les 58 au total.



Marie-Claude TELEMAQUE

Election du Maire et des adjoints

Ils sont élus au suffrage universel indirect. L'élection du maire et des adjoints a lieu lors de la 1_{ère} réunion du conseil municipal, à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux. Elle se tient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour du scrutin si le conseil a été élu au complet. A Saint-Séverin, elle a eu lieu le samedi 29 mars 2014. Le maire est élu par les conseillers municipaux au scrutin secret à la majorité absolue.

La détermination du nombre d'adjoints est la première décision du conseil municipal le jour de son installation. Le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal dudit conseil. Ce pourcentage donne pour la commune de SAINT-SEVERIN un effectif maximum de 4 adjoints. Monsieur le Maire a proposé la création de 3 postes d'adjoints.

Les élections municipales 2014



DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS ET MEMBRES DES COMMISSIONS

Alain RIVIÈRE Le Maire

Jean-Clément MOREAU 1 e r Adjoint Marie-Edith PLANTIVERT 3 è m e Adjoint

Présidents des commissions

Voiries . Rivières . Assainissement

Voirie . Chemins . Rivières .
Assainissement . Location salle des fêtes . Environnement . Station d'épuration . Barrières, tivoli, tables . Fêtes et cérémonies 8 mai et 11 novembre. Réception, inaugurations . Repas des anciens .

Courrier

Teddy Gendron, Christian Marcadier, Bruno Mercier, Sylvette Simonet, Jacky Sochard

Travaux et entretien des bâtiments

Bâtiment communaux, réparations prévues dans le programme annuel d'investissement , construction, travaux . Immeubles locatifs, état des lieux . Contrôle et commission sécurité . Extincteurs, climatisation, gaz, Apave . Pave . Cimetière . Marché . Courrier

Membres

Sébastien Desage, Karine Fourré, Emmanuel Méar, Bruno Mercier, Marie-Claude Télémague Patrick GALLÈS 2ème Adjoint

Sport . Culture . Jeunesse

Installations sportives, jeux du parc, aires de détente . Clubs de sport .
Relation écoles . Associations, aide aux animations . Fêtes et cérémonies . Repas des Anciens .
Comité de jumelage . Bibliothèque .
Environnement . Communication

Patrick Benoit, Sébastien Desage, Karine Fourré, Teddy Gendron, Bruno Mercier, Andréa Morgan, Sylvette Simonet

REPRÉSENTANTS DANS LES SYNDICATS ET GROUPEMENTS

Conseil écoles St Séverin	Le Maire	Alain RIVIERE
Syndicat élect. et gaz SDEG	1 titulaire, 1 suppléant	M-Edith PLANTIVERT, Bruno MERCIER
Syndicat intercom d'Adduction d'eau potable de la fond du gour SIAEP	2 titulaires	J-Cl. MOREAU, Christian MARCADIER
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de la Lizonne	2 titulaires 2 suppléants	Teddy GENDRON, Patrick BENOIT Sébastien DESAGE, Jacky SOCHARD
Syndicat Intercommunal Scolaire du Ribéracois	2 titulaires 2 suppléants	Patrick GALLES, Karine FOURRÉ Sylvette SIMONET, Teddy GENDRON
Défense Nationale	1 titulaire	Emmanuel MEAR
Syndicat mixte de la Fourrière	1 titulaire, 1 suppléant	Patrick GALLES, Emmanuel MEAR
SDITEC	1 titulaire	Patrick GALLES
CNAS	2 titulaires	Alain RIVIERE, Valérie GARANS
Groupement de défense des Ennemis des Cultures	TITILIZITA I CIINNIAANT I E	Patrick GALLES, Bruno SIMONET
Agence technique départementale de la Charente (ATD 16)	1 titulaire, 1 suppléant	M-Edith PLANTIVERT, Bruno MERCIER
SIAH du Sud Charente : bassins Tude et Dronne	1 titulaire, 1 suppléant	Christian MARCADIER Patrick BENOIT
Syndicat mixte Charente eaux	1 titulaire, 1 suppléant	J-Clément MOREAU, Emmanuel MEAR
Référent tempête 1 titulaire		Alain RIVIERE
GCSMS	Le Maire, 1 suppléant	Alain RIVIERE, J-Clément MOREAU

Nom et Prénom	Date de naissance *	Suffrage obtenu
RIVIÈRE Alain	28/08/1952	365
MOREAU Jean-Clément	01/06/1949	365
GALLÈS Patrick	17/02/1976	358
PLANTIVERT Edith	16/11/1951	344
MERCIER Bruno	13/04/1956	379
SIMONET Sylvette	10/05/1971	378
DESAGE Sébastien	16/09/1976	370
GENDRON Teddy	16/11/1988	366
TELEMAQUE Marie-Claude	28/02/1960	361
BENOIT Patrick	14/08/1963	360
MÉAR Emmanuel	14/12/1974	358
FOURRÉ-GALLURET Karine	10/10/1980	357
MORGAN Andréa	05/02/1967	354
MARCADIER Christian	10/12/1951	351
SOCHARD Jacky	03/11/1955	341

L'exemple de St-Séverin

Pour être élus au 1er tour le 23/03/2014, les candidats devaient obtenir la majorité absolue, c'est-à-dire 50% des suffrages exprimés + 1 voix. Le 23 mars 2014, 411 votants se sont présentés au bureau de vote. Lors du dépouillement, 17 bulletins ont été comptabilisés nuls.

Nombre de suffrages exprimés = nombre de votants (411) - nombre de bulletins nuls (17) donc 394

Pour obtenir la majorité absolue, un conseiller devait obtenir 50% de 394 voix donc 197 + 1 = 198 voix.

^{*} Un Conseil Municipal rajeuni, avec une moyenne d'âge de 49 ans contre 54 pour le précédent.



à 12h 18h à 12h à 12h

Bibliothèque municipale



Françoise Rouquette vous y attend un jeudi sur deux de 10h à 12h ainsi que le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17h à 18h.

Août	Septembre	Octobre
Le 07 de 10h à 12h et de 17h à 18h Le 21 de 10h à 12h	Le 04 de 10h à 12h et de 17h à 18h Le 18 de 10h à 12h	Le 02 de 10h et de 17h à Le 16 de 10h Le 30 de 10h
Novembre	Décembre	
Le 06 de 10h à 12h et de 17h à 18h Le 20 de 10h à 12h	Le 04 de 10h à 12h et de 17h à 18h Le 18 de 10h à 12h	

Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à **9 h** précises les 1er et 3ème vendredis du mois (voir jours ci-dessous). Le bus communal vous y attend.

Août	Septembre	Octobre
1	5 et 19	3 et 17
Novembre	Décembre	Janvier 2015
7 et 21	5 et 19	2 et 16

Horaires d'ouverture Mairie

Ouverture au public

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Contact

MAIRIE de ST SEVERIN

ÉVÈNEMENT À VENIR

Le 31 août 2014 à la GUINGUETTE

(aire de détente, sortie de St-Séverin direction Ribérac)

FÊTE DE LA CAGOUILLE ET DES TRADITIONS & VIDE GRENIER

Vieux métiers, exposition d'engins agricoles, repas des escargots, danses folkloriques

Réservations au 2 06 84 08 50 10

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DU 11 au 14 AOUT 2014

En cas d'urgence, PERMANENCE des élus ces mêmes jours de 10h à 12h

Renumérotation des rues

Puisque fin décembre 2013, La Poste vous a attribué de nouveaux numéros et/ou nouvelles appellations de rues,

PENSEZ LORS DE L'ENVOI DE VOS COURRIERS À METTRE VOTRE NOUVELLE ADRESSE!





n sent comme une reprise d'activités dans le bourg, de nouvelles entreprises s'installent, d'autres reprennent après une interruption de plusieurs mois. Quand on aime sa commune, on ne peut que se réjouir de voir qu'elle vit et se développe.

Mais comment accueillir les nouveaux acheteurs ou visiteurs potentiels, comment pourront-ils s'arrêter près des magasins si les places de stationnement « ARRÊTS MINUTE » sont occupées de façon permanente par les habitants de la rue du Périgord ?

Le Maire a donc rédigé un petit papier d'avertissement, pour inviter les personnes concernées à garer leurs véhicules Place de la Poste, Place du Marché ou Place du Château, les aires de stationnement ne manquent pas. S'il vous plaît, pensez-y, que feriez vous si vous étiez commercant ?? Alors sans attendre le rappel à l'ordre qui ne fait pas plaisir, CHANGEZ VOS HABITUDES.

reviettes hygiéniques, lingettes en tout genre sont utilisées presque Uniquement par les FEMMES (les H et les F ne sont pas prêts d'être égaux sur ce plan là). Nous refusons de penser que les FEMMES soient plus « indisciplinées » que les hommes. Pourtant ces objets, jetés dans les toilettes, se retrouvent le plus souvent à obstruer les grilles de la station d'épuration. Merci Mesdames donc, pour la protection de l'environnement (et afin d'éviter de boucher les toilettes) de tout simplement prévoir une petite poubelle (que vous ferez sortir par votre mari).

es parents du jeune homme mis en cause dans les dégradations à la halte nautique ont payé les dégâts qui se chiffraient à 674 €. Les nouveaux arbres ont été plantés. Espérons qu'en même temps, il aura eu quelques réprimandes de ses parents et que cette vilaine expérience lui servira de lecon ??

es agents communaux et particulièrement Bruno font des efforts de création pour le fleurissement du bourg, et cette année, il est particulièrement réussi, grâce, il faut bien le dire, à des arrosages célestes réguliers.

Inutile de vous dire que quand, comme Bruno, on met tout son cœur dans ce qu'on fait et que des mains malveillantes viennent arracher et voler les fleurs juste plantées, il vaut mieux ne pas se faire surprendre. Car Bruno, par ailleurs doux, gentil et serviable pourrait devenir très méchant ... et on le comprend!

HONTE également sur ceux qui volent les fleurs au cimetière et qui n'ont même pas le respect dû aux sépultures et à cet endroit.

ivagation des chiens **(épisode 17 856**) Il ne se passe pas un jour sans que nous ayons un coup de fil ou un courrier à la mairie se plaignant de causées nuisances par la divagation des chiens, soit qu'ils renversent les poubelles, soit qu'ils tuent des volailles (13 chez la même personne). Les victimes sont excédées et puisqu'à moins d'attraper les animaux, on ne peut que subir... Il ne faudra pas être

étonnés si certains emploient des solutions radicales pour capturer et stopper la divagation. pris Des foyers ont des dispositions pour éviter ces désagréments, d'autres ne semblent pas comprendre les injonctions... L'attache avec la fourrière a été prise pour faire cesser ces situations et des arrêtés vont être adressés aux maîtres indélicats.

n grand MERCiiiiii:

† À Philippe FAUVEL pour avoir apporté son aide à la vidange et à l'entretien des tracteurs auprès des services techniques.

† Aux personnes qui ont spontanément fait don de livres à la bibliothèque permettant un choix plus large pour les lecteurs.

Pierrette pour avoir assuré permanence de la bibliothèque pendant de nombreuses années.

rtains y ont vu des œuvres d'art abstraites, d'autres une façon de protéger la nature en recyclant, d'autres enfin ont carrément détesté.

Quoi qu'il en soit, les arbres de Noël stylisés. imaginés par un cerveau fantaisiste, confectionnés, peints par les employés et décorés par Edith, Sylviane et Josie ont eu le mérite de donner un petit air de fête à la rue du Périgord à Noël. Légèrement modifiés, vous les retrouverez en 2014 (économie). Merci aussi à Bruno et à tous les garcons du service technique et aux 3 filles précitées pour la réalisation et l'installation d'un superbe bonhomme de neige devant la salle des fêtes

olère, indignation, impuissance, il n'y a pas de mots pour qualifier le sentiment qui nous anime quand on se rend compte combien nous sommes vulnérables et à la merci de services qui, en appliquant les règles à la lettre, mettent la vie des usagers en danger.

Il a fallu en effet 2 h 15 entre le 1er appel au SAMU et l'arrivée d'une ambulance pour secourir une personne de la commune, chez elle. Les pompiers d'Angoulême ne pouvant envoyer leurs collègues de St-Séverin (trop simple), puisque le SAMU était déjà parti ... on peut se demander d'où il était parti d'ailleurs, de Bordeaux ou Poitiers sans doute, pour mettre autant de temps pour arriver jusque là !!

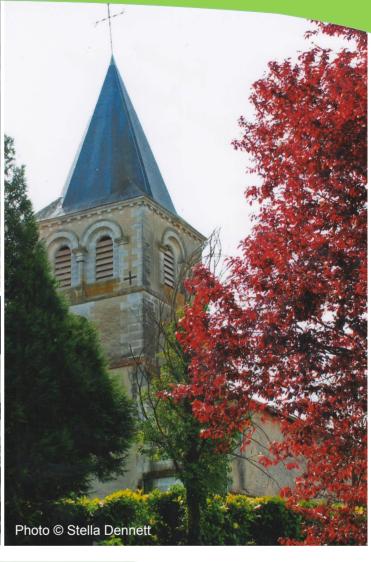
Pratiques absurdes quand des humaines sont en jeu. Cet incident aurait pu avoir une issue dramatique, si ce n'était cela, on pourrait en rire.... Pas d'affolement, ce n'est pas le même scénario pour toutes les interventions, mais ça peut arriver, la preuve!

Monsieur le Maire n'a pas manqué de marteler ces dysfonctionnements auprès de l'Agence Régionale de la Santé et du Préfet de la Charente. (Et un petit coucou à la malade dont nous sommes heureux d'avoir de bonnes nouvelles).

BIS numéro 21







Les lauréats du concours photo récompensés

l'initiative du comité Culture et Loisirs de Saint-Séverin, le premier concours photographique a connu un beau succès. Vingt-deux photos ont été présentées par sept adultes et deux enfants. Ce n'est pas si mal pour une première édition. Patrick Gallès s'en montrait d'ailleurs satisfait au moment de dévoiler les résultats. Une forte participation britannique est à noter et si elle représentait la quantité, elle a proposé aussi des clichés de grande qualité. Il a fallu départager les deux premiers en fonction du classement de leur deuxième photo. Et c'est ainsi que l'histoire retiendra que la première gagnante du premier concours est Stella Dennett, devant Pat Turner. Sa photo représentant le clocher du village a obtenu 70 points, total des notes des cinq membres du jury. Chez les enfants, il faut aussi noter la qualité, déjà, du coup d'œil et la recherche originale des sujets. C'est Coline Gallès qui l'emporte devant Harvey Dopson. Ils ont proposé trois photos chacun. Toutes ces photos resteront exposées pendant un an dans la salle du Vieux-Four. Certaines pourraient être transformées en cartes postales.

Résultats. 1° Stella Dennett, 2° Pat Turner, 3° Stella Dennet, 4° Philippe Grugeon, 5° Gill Mulingani, 6° Gill Mulingani, 7° Josie Merzeau, 8° Josie Merzeau, 9°: Philippe Grugeon, 10° Stella Dennett.